



LEGENDE

- AS : Servitudes relatives aux constructions publiques (coteaux de territoire communal)
- ACT : Servitudes de protection des monuments historiques
 - 1- Chapelle St Oudo et son site
 - 2- Chapelle St Jacques (barrée)
 - 3- Chapelle d'Amey d'Amey (barrée)
 - 4- Chapelle de la Vierge (barrée)
 - 5- Chapelle de la Vierge (barrée)
 - 6- Chapelle de la Vierge (barrée)
 - 7- Le Champ des Martyrs
- EL : Servitudes relatives au passage sur le littoral
- EL 11 : Servitudes aux infrastructures d'accès garantissant les propriétés antérieures des routes express et des déviations d'agglomération (AS2 sur ses tracés)
- EL 13 : Servitudes relatives à l'achèvement des constructions de transport et de distribution de gaz
- EL 14 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- PT1 : Servitudes relatives aux transmissions radio, télévision et télécommunications. Des centres de réception comme les perforations électromagnétiques
- PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radio, télévision et télécommunications, centres de réception et centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
- Liens hertziennes
- PT3 : Servitudes relatives aux réseaux de télécommunication
- T1 : Servitudes relatives aux chaînes de la
 - Ligne de la Vallée d'Amey
 - Ligne de la Vallée d'Amey
 - Ligne Auray Forthby
- T7 : Servitudes à l'entretien des zones de déchargement (coteaux de territoire communal)
- Ensemble de protection de la zone d'assainissement
- Ensemble de protection d'approvisionnement
- Ensemble de protection complémentaire



DEPARTEMENT DU MORBIHAN
 VILLE DE BRECH

CARTE COMMUNALE

ELABORATION
 PLAN DES SERVITUDES
 D'UTILITE PUBLIQUE

ECHELLE : 8500 EME
 ARRETE DU MAIRE DU
 17 SEPTEMBRE 2020
 PORTANT MISE A JOUR DU PLU